



Fin d'une activité, renvoi aux fournisseurs

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **18:01**

j'ai cessé une activité commerciale en 2002. A ce moment là, j'ai pris la liberté de réexpédier à l'un de mes fournisseurs de la marchandise qu'il m'avait envoyé, après commande de ma part, mais que je n'avais pas encore réglées. Celui ci a tout bonnement refusé de reprendre la marchandise et quand il a accepté c'est à la moitié de sa valeur..... Dégoutée par cette façon de faire je me suis lancé dans une opposition ferme à lui régler ce que je lui devais! Donc il a déposé plainte au tribunal et comme j'ai eu peur des conséquences, je me suis engagée à lui régler un certain montant de manière échelonnée.... Malheureusement, ou heureusement, je n'ai pas honoré le plan de remboursement et aujourd'hui, 3 ans après cette affaire voilà que cette société, qui a entre temps changé de responsable me réclame...+de 4500euros(je leur en devais 900 d'après mes calculs!) et 3500 d'après les leur... Pouvez vous m'etre d'une quelconque utilité ou plus que cela??????